L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

Héritière de l'ancienne Numidie, l'Algérie a d'abord été peuplée par des

Berbères. Les Berbères, qu'on a aussi appelés Libyens, apparaissent dans l'histoire 3000 ans avant notre ère. Au IXe siècle avant J.-C., les Phéniciens s'établirent sur le littoral algérien et fondèrent la puissance carthaginoise. 146 ans avant J.-C., à la suite de la destruction de Carthage, les Romains prirent possession du pays, qu'ils conservèrent pendant 575 ans et dont ils firent le principal grenier de l'Italie. On voit encore les ruines des villes nombreuses qu'ils bâtirent dans la région du Tell et jusque dans le bassin du Hodna, jusqu'au pied du versant Nord de l'Aurès. En 429 de

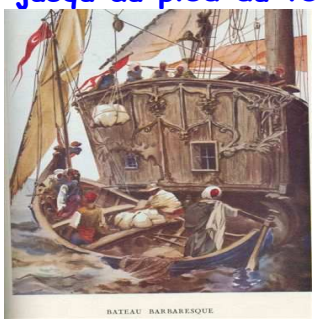

notre ère, les Vandales, venus d'Espagne, mirent fin à la domination romaine et devinrent les maîtres du sol pendant 104 ans. Bélisaire, en 534, anéantit leur empire et soumit le pays au sceptre des empereurs de Constantinople.

Ceux-ci se maintinrent dans leur conquête jusqu'en 692, époque à laquelle les Arabes s'en emparèrent. ils eurent bientôt converti les habitants à l'islam. La domination des Arabes dura environ 400 ans : elle prit fin à l'extinction de la dynastie des Fatimides en 1171. Alors le pays tomba dans un état d'anarchie à la suite duquel les Berbères, redevenus maîtres chez eux, se divisèrent en un certain nombre de principautés dont les plus florissantes furent celles qui se livrèrent à la piraterie. Jusqu'à la fin du XVe siècle, les forbans barbaresques furent la terreur et le fléau des côtes de la Méditerranée. Tous les chrétiens qu'ils capturaient subissaient un dur esclavage. Le plus célèbre de ces pirates, Aroudj Barberousse,

de 1514 à 1516, s'empara de Djidjelli, d'Alger, de Cherchell, de Ténès et de Tlemcen, devint le vrai souverain du Tell, et, pour s'assurer un appui tant contre les indigènes que contre les États chrétiens, se fit le vassal des Turcs, qui jusqu'en 1830 furent, du moins nominalement, les suzerains de l'Algérie.

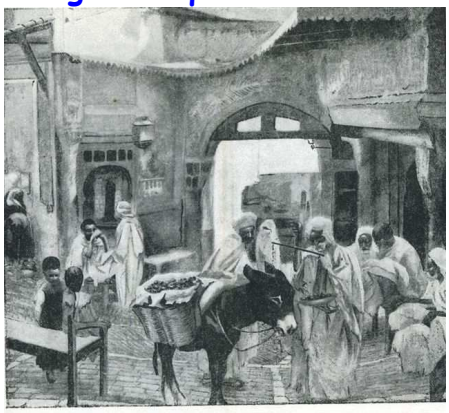

Un carrefour de l'Alger Turque

La France prétexta d'une insulte faite au consul français par le dey d'Alger

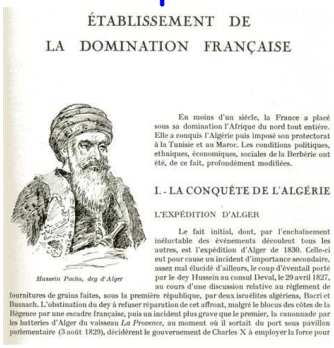

ÉTABLISSEMENT DE
LA DOMINATION FRANÇAISE

Hussein Pacha, dey d'Alger

En moins d'un siècle, la France a placé sous sa domination l'Afrique du nord tout entière. Elle a conquis l'Algérie puis imposé son protectorat à la Tunisie et au Maroc. Les conditions politiques, ethniques, économiques, sociales de la Berbérie ont été, de ce fait, profondément modifiées.

I. - LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

L'EXPÉDITION D'ALGER

Le fait initial, dont, par l'enchaînement inéluctable des événements découlent tous les autres, est l'expédition d'Alger de 1830. Celle-ci eut pour cause un incident d'importance secondaire, assez mal élucidé d'ailleurs, le coup d'éventail porté par le dey Hussein au consul Deval, le 29 avril 1827, au cours d'une discussion relative au règlement de fournitures de grains faites, sous la première république, par deux israélites algériens, Bacri et Busnach. L'obstination du dey à refuser réparation de cet affront, malgré le blocus des côtes de la Régence par une escadre française, puis un incident plus grave que le premier, la canonnade par les batteries d'Alger du vaisseau *La Provence*, au moment où il sortait du port sous pavillon parlementaire (3 août 1829), décidèrent le gouvernement de Charles X à employer la force pour

pour envoyer une flotte et une armée de débarquement qui prit terre à Sidi-Ferruch le 14 juin 1830, s'empara d'Alger le 5 juillet, fit le dey prisonnier, et commença ainsi la conquête du pays qui ne fut pour l'essentiel terminée que le 23 décembre 1847, jour où Abd-el-Kader se livra à la France. Des révoltes continuèrent d'exister, mais l'Algérie était désormais une colonie française. Situation qui dura jusqu'à l'indépendance du pays en 1962 (accords d'Evian).

Dates clés :

ca. 110 av. J.-C. -Règne de Jugurtha.

646 - Pénétration musulmane dans le Maghreb.

1515 - Fondation d'un Etat Algérois par les frères Barberousse.

1830 - Invasion française.

1847. - Reddition d'Abd el-Kader.

1954-62 - Guerre d'indépendance.

L'ALGÉRIE AVANT L'ISLAM

On ne possède que peu de renseignements précis sur l'histoire de l'Algérie antérieurement à sa conquête par les Romains. Des traditions rapportent seulement que la population autochtone fut subjuguée à diverses reprises par des peuplades venues de l'Orient : c'est du mélange de ces populations que seraient issus les **Numides** dont les Berbères actuels sont les descendants. Dès le IXe siècle avant notre ère, les Carthaginois s'établirent dans le nord de l'Afrique et fondèrent sur les côtes de l'Algérie des comptoirs qui entretinrent des relations commerciales avec les chefs indigènes, mais sans chercher à exercer leur autorité sur le pays environnant. Durant les **guerres puniques** les indigènes, après avoir servi d'abord comme mercenaires dans les armées des deux peuples, prirent parti, les uns pour Rome, les autres pour **Carthage**. Les Carthaginois ayant succombé dans la lutte, Syphax, roi Numide, qui les avait soutenus fut dépossédé de ses États au profit de Massinissa, l'allié des Romains, et il se fonda un grand empire numide dont la capitale fut **Cirta** (**Constantine**) .

Sous les successeurs de Massinissa, Rome occupa un certain nombre de points de l'Algérie et prit une influence de plus en plus prépondérante sur les destinées du royaume qu'elle avait aidé à créer. **Jugurtha**, petit-fils de Massinissa, essaya vainement d'arrêter les empiétements des Romains et de rendre l'indépendance à son pays. Vaincu par **Marius** après une lutte héroïque, Jugurtha fut livré à ses ennemis par le roi **Bocchus** (106 av. J.-C.) et périt à Rome, dans un cachot. Dès cette époque, Rome fut véritablement maîtresse du sort de l'Algérie : les princes numides qui continuèrent à la gouverner ne furent plus, pour ainsi dire, que des fonctionnaires romains. Quelques indigènes, entre autres Tacfarinas (17 av. J.-C. tentèrent en vain de reprendre le rôle de Jugurtha et de chasser l'étranger de leur pays; toutes ces tentatives de révolte furent étouffées et, en l'an 43, l'Algérie fut

réduite en province romaine. En 429, les

Vandales appelés en Afrique par le comte Boniface n'eurent pas de peine à s'emparer du pays, favorisés qu'ils furent, à la fois par la haine sourde que les Numides portaient aux Romains et par les querelles religieuses qui divisaient les nouveaux chrétiens. Conduits par Genséric, les Vandales s'établirent sur tout le littoral qui renfermait les plus riches possessions des Romains et ne se répandirent que très peu sur les territoires occupés par les indigènes. Les quatre successeurs de Genséric ne surent pas organiser le pays qu'ils avaient conquis et, quand Hilderik eut été renversé du trône par Gélimer, l'empereur Justinien put profiter de cette circonstance pour s'emparer de l'Afrique (533) avec une simple armée de 30 000 hommes conduite par Bélisaire. Les Byzantins eurent facilement raison des Vandales, mais ils ne réussirent pas à dompter les populations indigènes et les victoires de Salomon dans l'Aurès et dans les montagnes qui avoisinent Sétif ne produisirent pas de résultats durables. La domination byzantine resta confinée sur un territoire restreint aux environs des grandes villes et il ne fallut pas de bien grands efforts aux Arabes pour chasser du continent africain pour de longues années les conquérants européens.

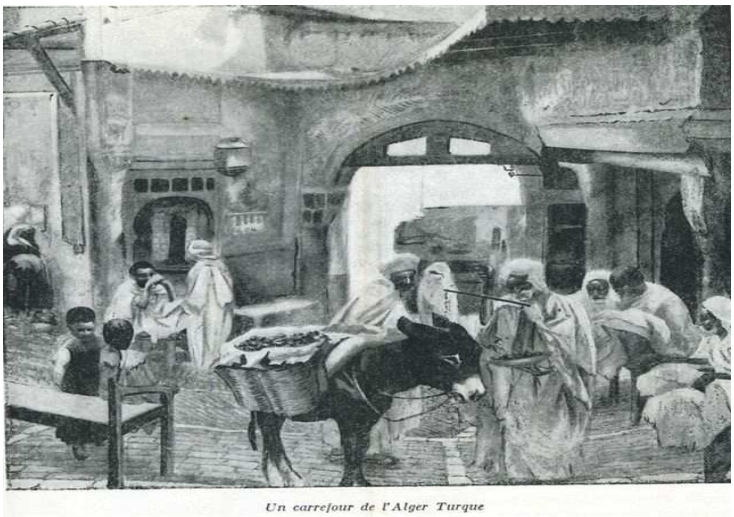

Un carrefour de l'Alger Turque

LES ARABES ET LES TURCS

L'invasion musulmane qui, pour la première fois, pénétra dans le Maghreb en

646 eut à soutenir une lutte sanglante contre les indigènes; une femme berbère, la Kâhina, organisa et dirigea la résistance contre les Arabes; mais ceux-ci triomphèrent de tous les obstacles et, en 711, les Berbères convertis à l'islam combattirent côte à côte avec les Arabes sur les bords du Guadalete et contribuèrent à la victoire qui fit de l'Espagne une province de l'empire des Califes. Aux dynasties arabes des Aghlabites et des Fatimides succédèrent bientôt les dynasties berbères des Zirites et des Hammadites, car, malgré l'invasion hilalienne qui vint au XIe siècle amener dans le Maghreb un fort contingent de tribus arabes, la prépondérance fut définitivement acquise aux Berbères qui avaient, il est vrai, adopté la religion et en partie la langue et les mœurs des Arabes. Les Almoravides ne possédèrent que la partie orientale de l'Algérie; toute la contrée fut ensuite soumise à l'autorité des Almohades, puis elle se trouva de nouveau partiellement occupée par les Mérinides, les Béni Zian ou Abdelouadites et les Hafsides.

Jusqu'en 1515, l'Algérie n'avait pas formé une unité politique : c'est seulement à cette époque que deux corsaires, Baba-Aroudj et son frère Kheir-ed-Din (les frères Barberousse), fondèrent un véritable royaume dont les limites (abstraction faite des confins sahariens) furent sensiblement les mêmes que celles de l'Algérie actuelle. Dès 1518, Kheir-ed-Din plaça le nouvel État sous le protectorat du sultan de Constantinople, Sélim Ier (Le

Siècle de Soliman) et jusqu'en 1711 le pacha d'Alger fut nommé par le sultan. Déjà en 1658 l'autorité du pacha n'avait été acceptée qu'à la condition qu'il la partagerait avec un agha élu par la milice d'Alger; plus tard l'agha fut remplacé par un dey, mais, en 1711, celui-ci refusa de partager le pouvoir avec un pacha et réunit les deux fonctions. Depuis cette époque le dey ou pacha-dey eut seul l'autorité, et l'investiture de la Porte devint une simple formalité, Tandis que les beys de Titeri, de Constantine et de Mascara administraient les tribus indigènes, le pacha, à l'aide de colonnes mobiles chargées du recouvrement des impôts, se contentait d'assurer la tranquillité générale du pays, et de faciliter l'exercice de la piraterie à de nombreux corsaires. Les déprédations commises par ces

audacieux forbans s'élevèrent parfois jusqu'à 20 000 000 de livres en une seule année. Aucune nation n'échappa à leurs brigandages et ni les redevances annuelles, ni les bombardements ne ralentirent les courses de ces écumeurs de mer.

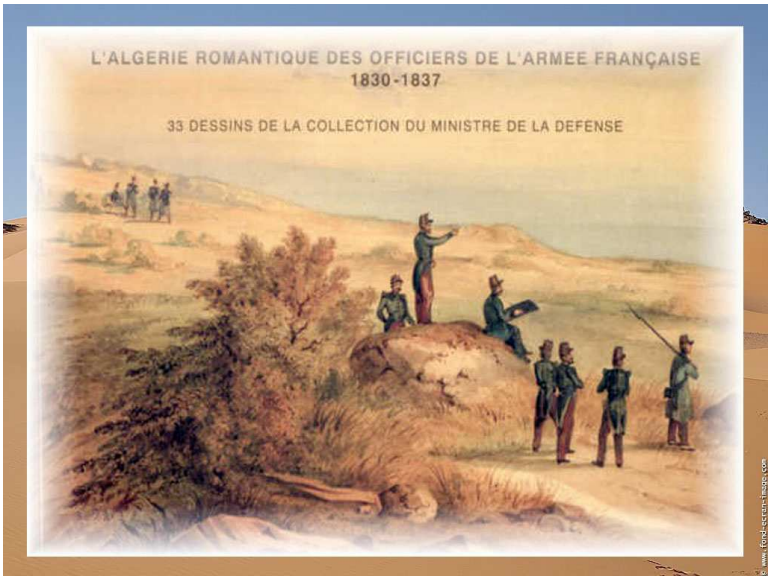

LA CONQUÊTE FRANÇAISE

En 1827, une insulte publique, faite au consul français par le dey Hossein, fut le prétexte choisi par la France pour intervenir militairement en Algérie. Outre l'occasion de venger l'offense qu'elle venait de recevoir, elle y voyait aussi celle de détruire la bande de pirates qui infestaient la mer Méditerranée, et surtout celle de détourner l'opinion de la crise de régime dans laquelle le pays se débattait par une guerre extérieure. Le 14 juin 1830, une flotte française sous les ordres de l'amiral Duperré débarqua à Sidi-Ferruch une armée de 30 000 hommes. Le général de Bourmont qui commandait l'expédition culbuta les Turcs et les Arabes dans la plaine de Staouéli, s'empara du fort de l'Empereur qui dominait la ville d'Alger et obligea le dey à capituler. L'armée française entra dans Alger le 5 juillet. L'occupation fut d'abord restreinte à quelques points du littoral et à une petite zone entourant Alger; bientôt on comprit qu'il serait impossible de se maintenir dans ces positions si l'on ne se décidait à entreprendre la conquête de tout le pays et la résistance des tribus n'aurait probablement pas donné lieu à une lutte bien longue si l'on n'avait fait la faute de considérer l'émir Abd-el-Kâder comme une sorte de souverain de certaines provinces de l'Ouest. De 1834 à 1847 tous les efforts de l'armée furent consacrés à combattre l'émir que les deux traités signés, le premier par le général Desmichels (1834), le second par le général Bugeaud (1837, traité de la Tafna), avaient, aux yeux des tribus, élevé au rang de chef de la guerre sainte contre les infidèles. La reddition d'Abd-et-Kâder mit fin à la

résistance générale des indigènes; depuis ce moment il n'y eut plus guère à compter qu'avec quelques groupes isolés qui furent définitivement soumis en 1857, époque de la conquête de la grande Kabylie. Les insurrections qui depuis 1857 ont répondu à l'expansion de la colonisation n'ont jamais créé un danger sérieux pour l'occupation française. La révolte des Kabyles en 1871 eût été sans gravité si les troupes habituées à la guerre contre les indigènes n'eussent été à ce moment employées en Europe. La création d'un réseau de chemin de fer rendit à partir de cette époque ces insurrections plus difficiles et presque inoffensives.

Voici par ordre chronologique les principaux faits qui ont marqué la conquête de l'Algérie par la France :

1830. Prise d Alger ; tentative d'occupation des villes de Blida, Médéa, Mers-el-Kébir, Oran et Bône (Annaba).

1831. Occupation définitive d'Oran qui avait été d'abord cédé au frère du bey de Tunis ; première occupation de Bône

1832. Occupation définitive de Bône et du Sahel d'Alger. Reconnaissance de l'émir Abd-el-Kâder par les tribus de la pleine d'Eghris

1833. Attaque d'Oran par Abd-el-Kâder. Prise d'Arzew , de Mostaganem et de Bougie (Béjaia)

1834. Traité du général Desmichels avec Abd-el-Kâder.

1835. Expédition dans la plaine de la Métidja. Combats de Mostaganem. Occupation de Rachgoun; expédition de Mascara.

1836. Première occupation de Tlemcen; expédition dans la province de Titeri; combat de la Sikkak; occupation de la Galle. Première expédition de Constantine .

1837. Traité de la Tafna; deuxième expédition de Constantine, prise de cette ville.

1838. Établissement de camps près de Koléa, Blida et El-Harrouch. Création de Philippeville (Skikda).

1839. Occupation de Blida; prise de Djidjelli. Expédition des Portes de fer. Défaite des lieutenants d'Abd el-Kâder à la Chifa.

1840. Défense héroïque de Mazagran. Prise de Cherchell , de Médéa, de Miliana

1841. Combat du Sig. Destruction des villes de l'émir, Boghar et Taza. Expéditions de Takdemt et de Mascara. Occupation de Mila.

1842. Destruction de Sebdou. Occupation de Tlemcen. Expédition de Kabylie et entre le Chélif et la Mina. Reconnaissance sur Tébessa.

1843. Expédition chez les Beni-Menasser et les Beni-Monad. Fondation de Téniet-el-Had, de Tiaret, d'Orléansville et de Ténès. Expédition dans l'Ouarsenis. Prise de la smala d'Abd-el-Kader. Nombreux combats contre l'émir dans la province d'Oran. Expéditions dans le Sud, au djebel Amour et chez les

Oulad-Sidi-Cheikh.

1844. Prise de Biskra et de Dellys. Création de Batna, soumission des Flitta et des Amraoua. Expédition de Laghouat. Bataille d'Isly gagnée sur les troupes marocaines.

1845. Insurrection du Dahra réprimée par le colonel Pélissier. Soumission de l'Ouarsenis. Expédition dans l'Aurès. Massacre de la colonne Montagnac à Sidi Brahim. Soumission des Hachem-Gharaba et du Hodna. Expédition chez les Trara.

1846. Soumission des Flitta. Défaite de Bou-Maza près de Ténès. Abd-el-Kâder est repoussé de la Kabylie. Fondation d'Aumale.

1847. Défaite des Oulad-Dlellal, soumission des Nemencha. Reddition de Bou-Maza. Expédition entre Mila et Collo . Reddition d'Abd eI-Kâder (23 décembre).

1848. Soumission de Moulay-Mohammed et de Ahmed, ex-bey de Constantine. Expédition chez les Béni-Senous.

1849. Siège et prise de Zaatcha. Soumission de Bou-Saâda. - 1850. Expédition en Kabylie et dans l'Aurès

1851. Bou-Baghla se soulève en Kabylie. Expédition entre Béjaia et Collo.

1852. Création de Djelfa. Prise de Laghouat.

1833. Expédition en Kabylie et à Ouargla. Bou-Baghla est tué chez les Béni-Mellikech.

1854. Expédition en Kabylie.

1856. Expédition à Dra-el-Mizan

1857. Soumission de la grande Kabylie

1857. Expédition sur la frontière du Maroc.

1860. Insurrection du Hodna. Pacification de la Kabylie orientale.

1862. Prise du Chérif Mohammed ben Abdallah à Ouargla.

1864. Insurrection des Oulad-Sidi-Cheïkh de Si-Lazreg, dans la province d'Oran, et de Si-Lala dans le Sud de la province d'Alger. Insurrection dans la Kabylie orientale.

1865. Soumission des Oulad-Sidi-Cheikh.

1868. Insurrection dans le Sud de la province de Constantine

1871. Grande insurrection des Kabyles de la province d'Alger et de celle de Constantine

1876. Insurrection d'El Amri.

1881. Insurrection de Bou-Amama dans le Sud-ouest de la province d'Oran.

Maréchal Valée

L'ÉPOQUE COLONIALE

Après la reddition d'Abd el-Kader,

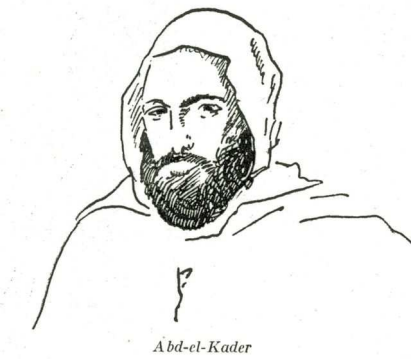

Abd-el-Kader

et l'étouffement des derniers points de résistance en Grande Kabylie, la résistance s'était essoufflée. Cela ne signifie pas que la position de la France ait été très claire. Les motifs qui avaient conduit à la prise d'Alger ne relevaient que de considérations à très court terme. La question de savoir quoi faire de l'Algérie se posa assez rapidement. On songea d'abord à remettre le pays entre les mains du Pacha d'Égypte, allié de la France, puis il fut question de le restituer directement à la Porte ottomane, en échange de certains bénéfices qui auraient été acquis au détriment de l'Angleterre. L'option de la colonisation ne vint qu'ensuite, mais pour devenir alors la carte maîtresse de la politique de colonisation de l'Afrique qu'allait mener la France dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Jusqu'en 1870, l'Algérie n'était restée essentiellement qu'un territoire militaire, dont l'administration chaotique reflétait l'indécision qui régnait en France sur le statut du pays. Elle fut régie d'abord par des généraux en chef : Bourmont, Clauzel, Berthezène, Savary, Voirol (1830-34); puis par des gouverneurs : d'Erlon, Clauzel, Damrémont, Valée, Bugeaud, Cavaignac,

Changarnier, Charon, d'Hautpoul, le maréchal Randon; ensuite par un ministre de l'Algérie et des colonies, Pierre-Napoléon (1858), Prosper de Chasseloup-Laubat (1859); enfin, après 1861, par un gouvernement général : le maréchal Pélissier, le maréchal Mac-Mahon, le général Chanzy.

LA COLONISATION

Les principales mesures de colonisation ont été la création de centres européens et la concession gratuite de terres. Un arrêté du gouverneur général du 18 avril 1841 des ordonnances des 21 juillet et 9 décembre 1845, avaient établi le système des concessions sous condition suspensive, le concessionnaire ne pouvant, à peine de déchéance, hypothéquer les biens concédés provisoirement et les transmettre à des tiers qu'avec l'autorisation de l'administration. Un décret du 26 avril 1851 modifia ce système et y substitua celui des concessions sous condition résolutoire. Cette modification n'ayant pas produit les résultats attendus, un décret du 25 juillet 1860 décida que la vente à prix fixe ou aux enchères publiques, ou même de gré à gré dans certains cas, serait dorénavant la règle pour l'aliénation des terres domaniales. Les concessions furent supprimées par le décret du 31 décembre 1864. Le nouveau régime de colonisation rendait nécessaire I' allotissement préalable des terres à vendre et le décret de 1860 avait déjà ordonné que la fixation de périmètres de colonisation précéderait la distribution des terres domaniales.

Après l'insurrection de 1871, plus de six cent mille hectares de terres étant entrés dans le domaine de l'État par suite d'appositions de séquestre, des mesures nouvelles furent prises pour la création de centres et la distribution des terres (Décrets des 10 octobre 1872 et 15 juillet 1874). Les lois des 21 juin 1871, 15 septembre 1871 et le décret du 16 octobre 1871 ont concédé des terres aux Alsaciens-Lorrains et leur ont fourni des ressources pécuniaires pour l'installation.

De 1871 à 1881, la superficie des terres concédées aux immigrants et aux colons a été de 457 120 hectares; la valeur de ces terres s'élève à 41 589 923 F. Les dépenses d'installation des colons sont évaluées à 14 939 135 F. 7339 familles, comprenant 27981 personnes, résidaient, au 31 décembre 1881, sur ces concessions. Il y a 7764 concessions de lots de villages; 1241 de lots de fermes et 1175 de lots industriels (terres impropres à la culture). A cette époque, la population européenne de l'Algérie comprend des Français, plus nombreux à eux seuls que le reste de la population d'origine européenne. Ils sont colons pour la plupart, ont émigré surtout de la France méridionale, du bassin de la Garonne, et de l'Alsace-Lorraine. Les Espagnols (Andalous, Murciens, Valenciens, Catalans, Baléares) sont maraîchers, alfatiers, bûcherons, défricheurs, et sont très répandus dans le département d'Oran. Les Italiens se sont fixés de préférence, ainsi que les Maltais, dans le département de Constantine. On compte en Algérie quelques milliers de Suisses et d'Allemands dispersés dans tout le Tell.

Voici le mode de groupement des Arabes : une réunion de tentes abritant plus ou moins de familles est un douar, sorte de grande commune; l'ensemble de plusieurs douars constitue une ferka, administrée par un cheikh. Un certain nombre de ferkas composent la tribu, à la tête de laquelle est un caïd. Les tribus se groupent en aghaliks, ayant pour chef un agha. A partir de 1881, un code de l'indigénat, très défavorable aux musulmans est promulgué. Il réduit notamment le droit de circulation, et définit un statut fiscal alourdi.

Le territoire algérien se partage à l'époque en trois départements, à savoir :

1° Le département d'Oran, chef-lieu Oran. Sous-préfectures : Mascara, Mostaganem. Sidi-Bel-Abbès et Tlemcen.

2° Le département d'Alger, chef-lieu Alger, capitale de toute la colonie. Sous-préfectures : Mécléa, Miliana, Orléansville (el-Asnam) et Tizi-Ouzou.

3°Le département de Constantine, chef-lieu Constantine. Sous-préfectures Bône, Bougie, Guelma, Philippeville (Skikda), Sétif.

Chaque département se partage en un territoire civil, dont l'administration est absolument la même que celle qui existe pour les départements de la France, et en un territoire militaire, administré par un commandant, et par les bureaux arabes. On distingue en Algérie, trois sortes de communes :
1° les communes de plein exercice, qui n'existent qu'en territoire civil et sont administrées par un maire assisté d'un conseil municipal;

2° les communes mixtes, dont les unes sont en territoire civil et les autres en territoire militaire; elles comprennent une faible population européenne et une population indigène prédominante. Elles sont administrées par I' autorité militaire;

3° les communes indigènes, formées de tribus dans lesquelles l'élément européen n'a pas encore pénétré. Elles sont administrées par des commissions mi-parties indigènes et mi-parties européennes fonctionnant sous la surveillance de généraux de brigade. Ces communes indigènes sont toutes en territoire militaire.

VERS L'INDÉPENDANCE.

La situation des colons et des musulmans est sans doute différente, mais aussi celle entre les villes et les campagnes. Dans ces dernières, ce sont assurément les Européens qui confisquent tous les privilèges. Dans les villes la situation est plus contrastée. Beaucoup d'Européens se prolétarisent, en même temps qu'une fraction de la population musulmane accède à l'éducation et s'enrichit. C'est au sein de cette bourgeoisie arabe urbaine que naissent les premières velléités d'indépendance entre les deux guerres mondiales, notamment avec le parti de Ferhat Abbas et Ben Djelloul. Une ordonnance signée en 1944 accorde enfin aux musulmans les mêmes droits qu'aux Européens, mais trop tard. Le mouvement indépendantiste gagne en puissance. La guerre d'indépendance, conduite, côté Algérie, sous la direction du Front de libération nationale (FLN) commence en 1954. Elle se terminera par la signature le 18 mars 1962 des accords d'Evian, par lesquels la France reconnaît à l'Algérie sa souveraineté.